PRINTEMPS 2024

AMALGAME

Magazine d'information de Chaumont-Gistoux

Chaumont-Gistoux.

BONLEZ - CHAUMONT - CORROY-LE-GRAND - DION-LE-MONT - DION-LE-VAL - GISTOUX - LONGUEVILLE - VIEUSART

99

Imprimé sur papier recyclé

CHAUFFAGE ▪ SANITAIRE ▪

SANIFAN

www.sanifan.be

INSTALLATION, DÉPANNAGE ET ENTRETIEN MAZOUT ET GAZ

Chemin des Sapins 8 • 1325 Chaumont-Gistoux
Rue des Blés d'Or 2 • 1360 Perwez
GSM : 0495 38 02 39 • **Mail :** info@sanifan.be
T : + 32 (0)10 68 02 94 • + 32 (0)81 24 13 42

VIESSMANN
Buderus
remeha
the comfort innovators
facq

ÉDITO

UN SIGNE AMICAL DE LA MAIN

Pour cet édito de printemps, j'ai envie de partager une réflexion avec vous.

Une réflexion sur notre conduite sur la route.

Notre vie, nous en connaissons le début, plus ou moins heureux et empli d'amour. La fin, nous savons qu'elle viendra, la plus paisible possible. Entre les deux, nous disposons d'un certain nombre de respirations, plus ou moins rapides ou saccadées, plus paisibles quand nous portons notre attention sur leur mouvement.

En voiture, à pied, à vélo, … nous respirons.

Et pourtant, les circonstances de notre journée, notre éducation, notre état de stress, font qu'à un moment donné … c'est comme si nous oubliions de respirer et de prendre la mesure de la route et de ce qui nous entoure.

Bien sûr, on peut multiplier les politiques répressives ou dissuasives pour agir sur la vitesse sur la route. Descendre les limitations de vitesses, créer des chicanes, mettre des panneaux indicateurs, contrôler … : cela se fait dans notre commune. Cela représente un investissement public conséquent. Quelle est la meilleure solution ? Chacun aura sa réponse, j'en suis sûre !

Pourrions-nous aussi, en ce début de printemps, tous agir ? Agir en ayant conscience que nous ne sommes pas seuls sur la route, sur le chemin ; réfléchir à ce que représentent ces quelques secondes ou minutes que nous allons gagner ; prendre conscience tout simplement de notre inattention momentanée qui nous amène machinalement à accélérer et … ralentir ou laisser passer, parfois …

Au-delà de la vitesse, pourrions-nous aussi revenir à une pratique qui, semble-t-il, tombe en désuétude et qui est pourtant au cœur de la courtoisie et du bien vivre ensemble ? Celle de remercier d'un geste de la main, amical bien sûr, celui ou celle qui nous a cédé le passage à l'arrivée de la chicane, dans un chemin étroit, qu'il soit conducteur de camion, de tracteur ou de tout autre véhicule ?

Ce geste, simple somme toute, je vous invite à l'expérimenter. A le pratiquer, à reconnaitre l'attitude et l'attention de la personne qui vient de le faire mais aussi à le recevoir. Qui sait ? Un sourire risque de naitre sur vos lèvres et votre énervement, lui, risque de retomber …

Testez donc et n'hésitez pas à nous en faire retour. Pour conclure, le Collège et moi-même vous souhaitons un printemps joyeux et plein de rencontres. L'Amalgame, outre des informations essentielles, fait aussi la part belle à des rendez-vous importants pour se retrouver ou partager ensemble quelques moments.

Parce que notre commune, c'est chacun de nous. Et que c'est important.

Chaumont-Gistoux.

BÉRANGÈRE AUBECQ,
Bourgmestre a.i.

Photo de couverture :
© Luc Mertens,
Bois de Villers

SOMMAIRE

Editorial 3
Le Collège communal 4
Renseignements généraux 6
Etat civil 9
Politique
. Tribunes politiques 10
Démocratie
. Compte rendu des Conseils communaux de novembre et décembre 2023 11
. Réunion d'information citoyenne 11
. Fête des Coquelicots 11
. Inondation, tempête, accident chimique, attentat 12
. Stérilisation des chats 12
Finances
. Budget 2024 : après les années de crise un retour prudent à la normalité 14
Commerces
. Petits commerces et indépendants, je vous choisis 14
Travaux
. Travaux au Chemin du Relai 15
Participation citoyenne
. Budget participatif : 3e édition ! 15
Social
. CCCA : Un guide des aînés ou un référent à votre écoute ? 16
. Printemps & été solidaires 16
. Save the date : le 1er juin 2024 17
. Le SEL de Chaumont-Gistoux 17
. Dîner des aînés 2024 17
Enseignement et jeunesse
. On se pose une question à l'école de Corroy : « D'où viennent nos vêtements ? » 18
. Pagaille dans l'Union Européenne 18
. « Le Chemin des Enfants » : Une journée à Technopolis 19
. Des nouvelles du premier trimestre à l'école de Dion 19
. Journée « Cochon des bois » à l'école de Dion 21
. Grande balade carnavalesque 21
. Ecole de devoirs 21
Environnement/Agriculture
. Du changement dans la collecte de vos déchets 22
. La roseraie, un endroit où on trouve des curiosités naturelles, si on ouvre les yeux 24
. De drôles d'oiseaux dans la Maison communale 24
. Opération « sauvetage des batraciens » 2024 25
. Chaumont-Gistoux remporte deux fleurs au concours Wallonie en Fleurs ! 26
. Le Bois de Villers : un écrin préservé 27
. Des pulvérisateurs contrôlés ! 28
. Badges pour les chemins de remembrement : déjà 6 ans ! 29
. Plantations citoyennes 29
Culture/Tourisme
. Ceux de chez nous : Willy GILSON (1939–2023). 30
. Théâtre du Mascaret : nouveau spectacle 2024 30
. Résidence d'artistes 31
. Save the date 31
. Rencontre des associations 31
. Parcours d'artistes 31
. Musée d'horlogerie 31
Sports
. Groupe Sentiers de Chaumont-Gistoux asbl 32
. Stages de vacances 33
. Stages de sports raquettes 2024 33
. J.C. Ronvau 33
Croix-Rouge 34
Prochain Amalgame 34

LE COLLÈGE COMMUNAL

Luc DECORTE | ARC
Bourgmestre
Momentanément absent

Bérangère AUBECQ | ARC
Bourgmestre a.i.
Coordonnées :
Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux
tél. 0477/37.28.35
3eme-echevin@chaumont-gistoux.be
Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme, attributions légales, travaux, espaces verts.

Philippe DESCAMPS | ECOLO
Premier échevin
Coordonnées :
Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val
tél. 0485/08.83.80
philippe.descamps@chaumont-gistoux.be
Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.

Pierre LANDRAIN | ARC
Deuxième échevin
Coordonnées :
Rue d'En Haut 36 à Bonlez
tél. 0475/38.99.77
pierre.landrain@bonlez.eu
Attributions : finances et budget, développement économique, PME.

Luc MERTENS | ECOLO
Quatrième échevin
Coordonnées :
Avenue des Chevaliers d'Escalada 11 à Dion-le-Mont
tél. 0475/86.25.58
luc.mertens@chaumont-gistoux.be
Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains, mobilité.

Isabelle DE KEYZER | ECOLO
Cinquième échevine
Coordonnées :
Rue du Fraignat 18 à Corroy-le-Grand
tél. 0470/55.80.56
isabelle.dekeyzer@chaumont-gistoux.be
Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.

Natacha VERSTRAETEN | ARC
Présidente du CPAS
Coordonnées :
Rue Croisette 2 à Chaumont
tél. 0474/47.66.36
natacha.verstraeten66@gmail.com
Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances, bien-être animal.

Adagio

BAR A VINS

Wine - Cocktails - Tapas

Chée de Huy 190, Chaumont-Gistoux
Tel : 0471 26.07.73 Adagio
Bar, terrasse et jardin pour tous types de fêtes

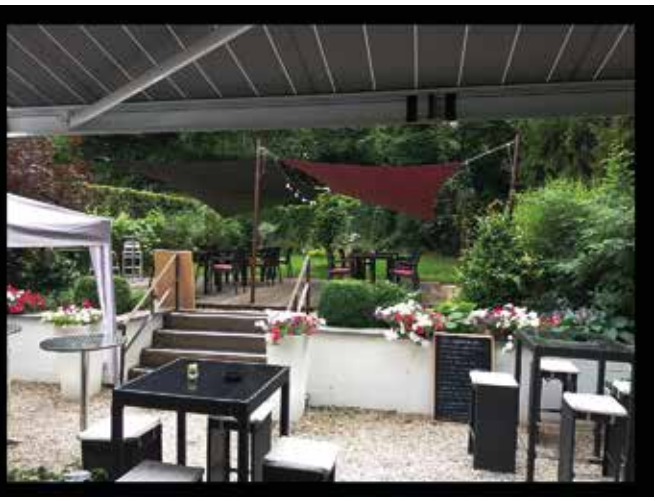

unimédia
EDITIONS | MULTIMEDIA

Votre pub ICI ?

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.

CONTACTEZ MOI ! Denis Lacroix
● 0497 536 344 ● d.lacroix@uni-media.be

OUCH BELGIUM ASBL

ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE
CLUSTER HEADACHE

MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER — Expliquer les symptômes et les traitements
SOUTENIR — Les patients et leurs proches
RASSEMBLER — Pour agir ensemble

OUCH-BELGIUM.BE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les lundi 1/04 (lundi de Pâques), mercredi 1/05 (Fête du Travail), jeudi 9/05 (jeudi de l'Ascension), vendredi 10/05 et lundi 20/05 (lundi de Pentecôte).

Rappel : les services communaux sont accessibles sur rendez-vous uniquement au 010/68.72.11.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.

Site internet : www.chaumont-gistoux.be
Commune de Chaumont-Gistoux

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur rendez-vous.
Secrétariat du Bourgmestre : Tél. 010/23.38.22
secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8 h 30 à 13 h).
Secrétariat des Echevins : Tél. 010/23.38.26
secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Tél. 010/68.72.15 – directeur.general@chaumont-gistoux.be

Communication / DPO

Tél. 010/68.70.16 – communication@chaumont-gistoux.be
dpo@chaumont-gistoux.be

Protocole / Festivités

Tél. 010/68.72.16 (de 9 h à 12 h)
festivite@chaumont-gistoux.be

Culture - Tourisme - Associations

Tél. 0476/80.34.65 – culture@chaumont-gistoux.be,
tourisme@chaumont-gistoux.be, associations@chaumont-gistoux.be

Salles / Matériel

Tél. 010/68.72.24 – sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be
Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9 h à 12 h

Pôle AJE

- **Accueil Temps Libre (ATL)**
  Tél. 010/68.72.12 - atl@chaumont-gistoux.be
  - Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be
- **Jeunesse**
  Tél. 010/68.72.41 - servicejeunesse@chaumont-gistoux.be
  L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be
- **Enseignement**
  Tél. 010/68.72.13 - enseignement@chaumont-gistoux.be
  Pour postuler : job.ecoles@chaumont-gistoux.be

Population / Etat-civil

Tél. 010/68.72.11
population@chaumont-gistoux.be, etat-civil@chaumont-gistoux.be

Ce service n'est ouvert au public que sur rendez-vous.

- du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8 h 30 à 12 h
- le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
- Population : le samedi de 9 h à 12 h
- Etat civil : le samedi sur rendez-vous.

Pour le service des étrangers :
uniquement sur rendez-vous au 010/68.72.29
Fermeture : les samedis 30/03, 11/05 et 18/05

Urbanisme

Tél. 010/68.72.11 – Via l'E-guichet sur www.chaumont-gistoux.be

Le service Urbanisme est uniquement accessible sur rendez-vous, le mardi et le jeudi matin. Le service travaille à bureau fermé le mercredi.

Logement

Tél. 010/68.72.11 – logement@chaumont-gistoux.be

Mobilité

Tél. 010/23.38.46 – mobilite@chaumont-gistoux.be

Energie/Chaumont-Climat

energie@chaumont-gistoux.be

Finances et Comptabilité

Tél. 010/68.72.11 – comptabilite@chaumont-gistoux.be

Travaux

Tél. 010/68.72.36 – service.travaux@chaumont-gistoux.be

Environnement - Espaces verts - Mobilité

Tél. 010/68.72.44 – accueil.environnement@chaumont-gistoux.be

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél. 010/68.95.33 – centre.sportif@chaumont-gistoux.be.

Centre sportif André Docquier - Chaumont-Gistoux

Zone de Police « Ardennes brabançonnes »

Accueil téléphonique/public au sein de l'Hôtel de police,
Chaussée de Wavre 107 à 1390 Grez-Doiceau

Tél. 010/23.27.77

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h
- Le samedi : de 9h à 13h

Tous les dépôts de plaintes/déclarations à l'Hôtel de police de Grez-Doiceau et à Chaumont-Gistoux se font **sur rendez-vous uniquement**
voir : https://www.police.be/5272/

Bureau de proximité de Chaumont-Gistoux, rue Colleau 2

C.P.A.S. - ACTION SOCIALE - RUE ZAINE, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu' à 12 h (salle d'attente accessible jusqu'à 11 h 30) – **Tél. 010/68.72.50** – Fax 010/68.72.59

Directrice générale du CPAS : Tél. 010/68.72.53

- **Service social, allocations de chauffage, colis alimentaires, aide aux indépendants** : Tél. 010/68.72.50
- **Médiation de dettes** : sur rendez-vous – Tél. 010/68.72.77
- **Permanences juridiques** : sur rendez-vous – Tél. 010/68.72.55
- **Violence conjugale et intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55
- **Service de Volontariat et de transport social** : Tél. 010/68.72.77 ou 56
- **Aides familiales conventionnées, Aides ménagères sociales et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.76 (repas) et 78 (aides à la maison)
- **Accueil des enfants de 0 à 3 ans : Crèches « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés », « Bouton d'Or » et « Perez ».**
  Inscriptions via https://bekid.chaumont-gistoux.be ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Permanences téléphoniques pour la liste d'attente organisées les mardis de 14h à 16h et les jeudis de 10h à 12h au 010/68.93.20.
- **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et le mardi de 14 h à 19 h. Accès gratuit à des ordinateurs fixes et portables ainsi que des tablettes numériques + Internet avec ou sans animateur : formations/ateliers numériques pour tous et nouvelles technologies « spéciales ados » – Tél. 010/23.38.39.
- **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm / Sms : 0479/40.00.24 – sourdimension@cpas1325.be.
- **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers Tél. 010/68.72.55.
- **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Tél. 010/68.72.78.
  Permanences les mardis et jeudis matins - seniorsethandicontact1325@cpas1325.be.
- **Activités seniors, maison de jour communautaire, activités de loisirs, gymnastique adaptée** – Tél. 010/68.72.78 **et Tables d'hôtes et C.C.C.A.** – Tél. 010/68.72.76.
- **Activités pour tous** : chant, repair café, livre-échange, tricot & crochet, ateliers divers et activités de loisirs en famille – Tél. 010/68.72.50 ou 57.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Pôle Social, Rue Zaine 9 – Tél. 0496/91.28.56
ale.chaumont.gistoux@gmail.com

JARDIN-NET

De la création à l'entretien de tout espace vert

010 81 24 38
Corroy-Le-Grand
www.jardin-net.be
1970

Coiffure De Haes

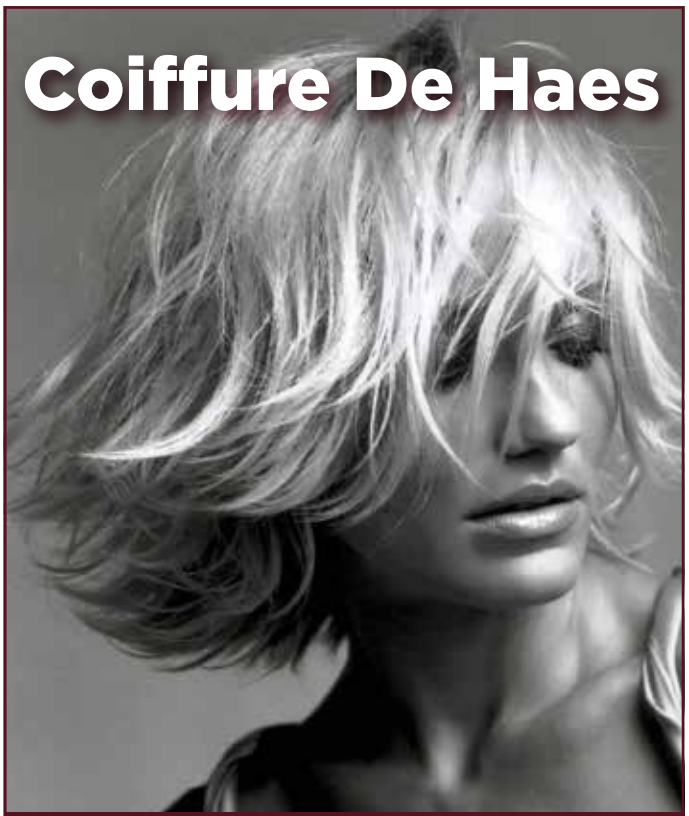

R.d.v. Tél. 0475 315 207
32, rue du Roblet
1325 Longueville

Avec Florence vice-championne du monde et 1re au championnat de Belgique

Votre pub ICI ?

CONTACTEZ MOI !

Denis Lacroix

0497 536 344

d.lacroix@uni-media.be

unimédia
EDITIONS | MULTIMÉDIA

LETELLIER Christine

Infirmière à domicile
Conventionnée toutes mutuelles

Une qualité de soins au service du patient

Uniquement sur l'entité de Chaumont-Gistoux
0495/23 54 69

ETS CHOPPIN

www.etschoppin.be

Chée de Huy, 98
1325 DION-VALMONT
Tél.: 010.68.92.50

BIERES
EAUX - VINS
LIMONADES
ALCOOLS

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h30, samedi de 9 à 13h • Fermé le lundi

Soins à domicile

Agréés toutes mutuelles

CHAUMONT GISTOUX

DESHAYES Kathleen
0498/46 91 84

Soins à Chaumont-Gistoux, Walhain St-Paul
Grez-Doiceau & Incourt

Cours de Yoga Iyengar

Chaumont - Gistoux
Rue de Wavre, 1A
François Van Hinderdael
0494 41 88 54 - www.yogasvetam.com
yogasvetam@gmail.com

yoga śvetam

POSTURES
MAÎTRISE DU SOUFFLE
MÉDITATION
ASSOUPLISSEMENT
TONICITÉ
ENDURANCE
RÉSISTANCE

Traiteur / Boucherie
Charcuterie / Fromagerie

Tél: 010/60.42.48

Chaussée de Huy, 221 - 1325 Chaumont-Gistoux
info@traiteurbarras.be
www.traiteurbarras.be

ALCOOL ? VIOLENCES INTRAFAMILIALES ? NE RESTEZ PAS SEUL !

Trop souvent, nous nous sentons démunis face à de telles situations. Comme citoyen-citoyenne, nous nous interrogeons : que faire, que ne pas faire quand nous sommes confrontés à ces réalités qui existent aussi au cœur de notre commune et qui sont souvent particulièrement complexes et délicates ?

Que cela concerne un proche, un voisin, un ami ou que cela vous concerne, sachez que ce n'est jamais une fatalité. Parlez-en avec la personne et invitez-la, si elle souhaite avancer ou simplement pour s'informer sur ce qui est possible, à prendre contact avec le service social du CPAS ou d'autres services comme Les Tamaris qui tiennent des permanences (psychologiques ou juridiques) au Pôle social. Dans tous les cas, la confidentialité est assurée et le rythme de chacun est respecté. Simplement écouter la personne, c'est déjà un début. Dans une situation de danger immédiat, l'appel à la police au 101 reste bien sûr de mise.

La personne au cœur de la situation reste bien sûr maitre de son chemin mais si, à un moment de son parcours, elle souhaite agir ou réagir, il est important de lui assurer que des mains tendues sont là, sans jugement aucun.

BÉRANGÈRE AUBECQ ET NATACHA VERSTRAETEN

« UN ARBRE EST LE SEUL CLIMATISEUR QUI NE SERA JAMAIS EN PANNE »

C'est par ces mots que notre Ministre de l'Environnement, Céline Tellier, s'est exprimée lors de son passage à Chaumont-Gistoux. A l'Espace Perez, fin janvier, elle nous faisait honneur en présentant le bilan wallon de cinq années de plantations et de sensibilité à la biodiversité.

A Chaumont-Gistoux, depuis plusieurs années, les équipes sur le terrain ainsi que notre conseillère en environnement n'ont pas été en reste. De longue date, les journées de l'Arbre rencontrent toujours un beau succès avec, cette année encore, 940 arbustes indigènes offerts aux habitants. Depuis quatre ans, les programmes « Yes we plant » et « BiodiverCité » sont suivis avec enthousiasme par des citoyens motivés et le service Espaces Verts qui a répondu à tous les appels à subsides. Ainsi, rien qu'en 2023, le bilan des plantations dans notre commune toujours plus verte est impressionnant. Jugez plutôt : 27 arbres fruitiers haute tige, 13 arbres grands sujets, 5.675 plants d'arbres et arbustes indigènes, 2 km de nouvelles haies vives en double rang, 12.000 bulbes répartis sur les huit villages.

80 % du territoire communal sont non urbanisés. 63 % sont gérés par des agriculteurs qui façonnent nos terres et profilent nos paysages. Eux aussi se sont impliqués en plantant des milliers de pants de haie. Ces derniers offriront gîte et couvert à une faune locale qui en a bigrement besoin. Une commune verte, cela ne se limite pas à des mots.

LUC MERTENS,
Pour le groupe Ecolo Chaumont-Gistoux

JE BOUGE DONC JE SUIS !

La situation de la mobilité à Chaumont-Gistoux est préoccupante. Et pas seulement par les travaux sans fin de la chaussée de Huy. Le plan intercommunal de mobilité date maintenant de 15 ans, et il est grand temps de le réexaminer. Le manque flagrant de trottoirs et de pistes cyclables crée un sentiment d'insécurité pour les piétons et les jeunes cyclistes. Pour une commune qui se revendique semi-rurale et axée sur la proximité, il est regrettable de constater que des solutions de mobilité alternatives et sécurisées se font toujours attendre, tandis que les projets immobiliers en cours ne font qu'ajouter de la complexité à nos déplacements.

L'actualisation complète du plan de mobilité, prenant en considération les besoins des piétons, des cyclistes, et des automobilistes, pour relier nos villages, est réalisable, pour peu que la volonté politique soit présente !

Un schéma bien élaboré, favorisant la mobilité douce, en particulier aux abords des écoles et du centre sportif, contribuera à accroître la sécurité de nos déplacements et à rendre notre commune plus conviviale.

ALKETA SELIMAJ LEROY,
Groupe Villages

COMPTE RENDU DES CONSEILS COMMUNAUX DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023

Que s'est-il passé lors des Conseils communaux de novembre et décembre ? Vous pouvez prendre connaissance des comptes-rendus détaillés sur le site communal mais en voici les principaux sujets abordés :

- Nous procédons à la prestation de serment du nouveau Directeur Général de la commune, Monsieur Cédric Thibou, et le félicitons pour sa nomination ;
- Le Conseil accueille une intervention citoyenne concernant l'urbanisation des centres de villages et le Schéma de Développement du Territoire (SDT). Le Collège y répond et le Conseil communal marque à l'unanimité son désaccord sur la création de voiries proposées par des promoteurs sur deux projets de lotissement dans la commune, à Gistoux et Dion-le-Mont ;
- L'état d'avancement du Plan Stratégique Transversal (PST) est discuté et le Conseil en prend acte (pas de décision nécessaire) ;
- Des modifications budgétaires sont approuvées quant à la fabrique d'église Saint Jean Baptiste de Gistoux ;
- Les comptes de l'exercice 2022 et la modification budgétaire du budget 2023 ;
- La révision du Règlement Général de Police est approuvée ;
- Le règlement du budget participatif 2024 est discuté. Certaines procédures sont revues suite à la Commission qui a évalué les résultats du budget participatif 2023. Ce règlement est approuvé ;
- Comme chaque année à cette période, le budget communal (qui a également fait l'objet d'une Commission) est discuté et est approuvé à l'unanimité. Il sera détaillé par l'échevin des Finances dans un Amalgame à venir ;
- Le Conseil communal délègue au Collège communal sa compétence pour décider d'adhérer à une centrale d'achat, ainsi que modifier les conditions de cette adhésion et résilier cette adhésion le cas-échéant ;
- Les pouvoirs investis au Conseil communal en matière de passation et de conditions de marchés de travaux, de fournitures ou de services sont délégués au Collège communal dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget ordinaire 2024 ;
- Les subventions demandées par les associations de la Commune ainsi que la subvention nécessaire à l'asbl Omnisports, sont approuvées à l'unanimité.

En sus des agendas officiels, le Conseil communal débat des questions variées posées par les conseillers communaux au Collège communal. Ces questions sont envoyées au préalable au Directeur Général pour permettre au Collège de préparer les réponses. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces questions-réponses dans les comptes-rendus publiés sur le site de la Commune.

CHRISTOPHE DUJARDIN,
Conseiller communal

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme, introduite par Parallelus SRL, pour la construction de **24 logements** (15 maisons et 9 appartements) autour d'une nouvelle voirie, rue de la Cure à 1325 Dion-le-Mont (parcelles 4/B/501B et 16A). Une **REUNION d'INFORMATION CITOYENNE, non prévue par le CoDT**, est organisée le **lundi 11/03/24 à 19h, à l'Espace Perez**, rue du Village 5 à Dion-le-Mont, pour la présentation de ce projet par ses auteurs. (L'enquête publique pour ce dossier est en cours et se terminera le 14/03/24)

FÊTE DES COQUELICOTS

La Commune de Chaumont-Gistoux vous invite à la **GRANDE BROCANTE** organisée à l'occasion de la **FETE DES COQUELICOTS**

Chaussée de Huy à 1325 Chaumont-Gistoux

LE DIMANCHE 16 JUIN 2024
DE 8H À 17H30

Cette année, la Fête des Coquelicots est reportée d'une semaine à cause des élections régionales, fédérales et européennes organisées le 9 juin 2024.

Vide-grenier, attractions foraines, petite restauration, braderie, animations diverses…

Nous nous réjouissons de vous retrouver à nouveau dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Réservations d'emplacement : priorité de réservation aux habitants de Chaumont-Gistoux les mercredi 22 et jeudi 23 mai 2024.

Ouverture à tous à partir du vendredi 24 mai 2024 à 9h

Via le site www.coquelicots1325.be

Prix : 13€/emplacement (max. 3 emplacements/ particulier)

Toutes les infos pratiques : www.chaumont-gistoux.be

INONDATION, TEMPÊTE, ACCIDENT CHIMIQUE, ATTENTAT …

Quels sont les risques à Chaumont-Gistoux ? Quel est le rôle des services de secours et des autorités ? Quels sont les réflexes à adopter ? Comment améliorer ma sécurité et celle de mon entourage lors d'une situation d'urgence ?

Le Gouverneur, votre Bourgmestre et leurs équipes vous donnent rendez-vous **le jeudi 14 mars 2024 à 19 h** pour aborder ces questions ensemble.

On n'y pense pas souvent mais, lorsqu'un incident se produit, chaque minute compte pour réagir le mieux possible à la situation.

Les services de secours et d'intervention s'organisent pour faire face aux risques. Avec les autorités, ils préparent des plans d'urgence, la façon de vous alerter et s'exercent pour votre sécurité et celle de vos biens.

De nombreux habitants s'impliquent dès à présent chaque fois qu'une situation d'urgence, malheureusement, se produit et ce sont de merveilleux gages de solidarité. Pour améliorer cet engagement, et éviter de se mettre en danger, le Gouverneur souhaite encourager de nouveaux projets avec les citoyens et les associations.

De même, un petit nombre de réflexes peut vous aider en cas de situation de crise pour rester en sécurité.

Prenons le temps d'en parler ensemble afin de faire face efficacement si l'incertain se produit !

Quand ? le jeudi 14 mars 2024

Où ? Espace Perez, rue du Village 5 à 1325 Dion-le-Mont

Accueil à partir de 18 h 30
19 h : exposé et rencontre avec le Gouverneur et son équipe au sujet des risques à Chaumont-Gistoux et en Brabant wallon
Gratuit – tout public – sans inscription

Contact

bwresponse@gouverneurbw.be
Tél. : 010/23.67.20
En cas de catastrophe, restez informés via **www.crisebw.be**
En cas d'urgence vitale : appelez le 112
Suivez-nous sur les réseaux sociaux

#BWresponse

Une initiative du Gouverneur du Brabant wallon

STÉRILISATION DES CHATS

Le nombre de chats errants est en augmentation sur le territoire de Chaumont-Gistoux. Et cela représente un problème, tant pour eux que pour nos amis domestiques. La Commune de Chaumont-Gistoux souhaite contribuer à limiter le nombre de chats errants sur son territoire.

Un budget de **6.000 €** a été voté pour l'année 2024 par le Collège communal afin de financer la stérilisation de ceux-ci. Ce service est à votre disposition et est **totalement gratuit**.

L'action prend cours dès février 2024 et jusqu'à épuisement du budget.

Afin de gérer au mieux la prise en charge des animaux, la Commune a signé une convention avec une association spécialisée en la matière.

En pratique, si vous souhaitez faire stériliser un chat errant :

- Vous prenez contact avec Anne Thinès qui traite les demandes au 010/23.38.22 de 9 h à 12 h.
- Votre demande est transmise à l'association qui vous contacte afin de prendre les dispositions pour la capture et la stérilisation de l'animal.
- Des cages-trappes sont mises à votre disposition par l'association.
- L'association prend contact avec le vétérinaire et vous propose un rendez-vous avec celui-ci.
- Vous complétez un formulaire permettant de vérifier le caractère errant du chat capturé.
- Les chats stérilisés seront munis d'une entaille à l'oreille et d'une puce électronique « anonyme » au nom de l'association. Ils seront remis en liberté sur leur lieu de capture.
- Les chats malades et pouvant être soignés seront remis en liberté après leur guérison. Les chats ne pouvant être soignés seront euthanasiés.

ANNE THINES,
Secrétariat du Bourgmestre

Droguerie Quincaillerie LANZI

Du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h00

Le conseil est gratuit et ne vous engage à rien

010/68 91 47
droguerielanzi@gmail.com
Chaussée de Huy 197 1325 Chaumont-Gistoux

Trimetal

♦ Peintures ♦ Produits d'entretien ♦ Produits piscines et étangs
♦ Jardinage ♦ Sacs aspirateurs
♦ Reproduction de clés ♦ Plaques Auto

BAURAIND environnement

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

FACADE / BRIQUE - CRÉPIS - PIERRE
BARDAGE / BOIS - TÔLE - PVC
TOITURE / DÉMOUSSAGE - RÉNOVATION
NETTOYAGE / TERRASSE - CORNICHE - GOUTTIÈRE
PEINTURE / HYDROFUGE

CORROY-LE-GRAND
0478/945 747

BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX
BELMECO SA

Showroom

Carrelages, sanitaires, menuiserie intérieure, peintures,...

Showroom Bigmat Grez-Doiceau
showroom@bigmatgrezdoiceau.be
www.bigmatgrez.be

1390 Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28
www.bigmatgrez.be

ENTREPRISE dethioux
SALLE DE BAINS DE A À Z

- Aménagement complet de salles de bains
- Dépannage • Plomberie

www.dethioux.be

Rue d'En Haut 52 – BONLEZ
Tél. : 010.45.45.43 - GSM : 0475.45.47.24

Graiteur Grégoire

"Du repas entre amis.... à la réception aux milliers de convives"

010/61 83 82 - 0477/30 29 34

www.traiteurgregoire.be

MELIN
Depuis 1902

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS & PRIVES
Fabrication & pose de béton & asphalte
Pavage - dallage
Egouttage

85, Chaussée Provinciale
1341 OTTIGNIES - L.L.N.
Tél.: 010.61.28.47
Fax : 010.61.13.27
info@melinsa.be - www.melinsa.be

BUDGET 2024 : APRÈS LES ANNÉES DE CRISE UN RETOUR PRUDENT À LA NORMALITÉ

Après la tourmente liée aux crises vécues ces dernières années et leur spirale inflationniste, le budget 2024 marque un retour à une certaine sérénité.

La situation économique et financière générale reste cependant fort tendue et les coûts élevés ; particulièrement les charges de personnel qui en 2023 ont enregistré des indexations répétées qui pourraient, dans une moindre mesure, se représenter en 2024.

Les dépenses énergétiques seront moins élevées qu'en 2023, mais elles resteront toujours largement supérieures à celles de 2022.

Le budget ordinaire, constitué de l'ensemble des recettes et dépenses courantes de l'exercice, présente un boni de 154.509 €. Ce résultat n'est toutefois obtenu qu'en faisant appel à des recettes techniques et des provisions heureusement constituées lors des exercices précédents.

Les transferts accrus vers les autres entités telles que notamment la Zone de police (1.815.944,81 €) ou l'augmentation de la cotisation de responsabilisation (352.646 €), qui nous est imposée pour soutenir le système de pension des fonctionnaires, ont pesé sur la difficulté à produire un budget en boni.

Les charges de la dette sont parfaitement maîtrisées et toujours en diminution ; elles se chiffrent à 1.674.604 €.

Les investissements prévus à hauteur de 4.053.920 € seront fiancés par l'emprunt pour 2.009.400 €, par les subsides obtenus pour 991.476 € et par un prélèvement sur fonds de réserve de 1.053.043 €.

En conclusion, si l'année 2024 peut être abordée sereinement, notre attention s'imposera certainement sur les charges externes difficilement contrôlables et sur l'incertitude entourant les dépenses énergétiques.

PIERRE LANDRAIN
Echevin des Finances et du Budget

PETITS COMMERCES ET INDÉPENDANTS, JE VOUS CHOISIS

Aujourd'hui, nous sommes le 18 janvier. Il a neigé, et cette neige éblouissante reflète le soleil radieux.

Pourtant, nous sommes nombreux à avoir un pincement au cœur. Aujourd'hui, Jean-Luc et Suzanne, mais aussi Nina et Elisa ont annoncé sur les réseaux sociaux que la librairie Le Kiosque était à remettre. Ils ont dit merci à chacun pour ces années d'amitié, de rires, de tristesses aussi.

Ils nous ont aussi invités à acheter en librairie… soit à privilégier le petit commerce.

Qui sait, quand vous lirez ces lignes, une autre librairie ou un autre commerce sera devenu le phœnix de cette surface commerciale au centre du Village.

Mais ce 18 janvier une librairie qui ferme, c'est un peu de culture, de convivialité qui meurt. Un commerçant, un indépendant qui remet son commerce, souvent, c'est un rêve qui s'achève et un service qui disparaît…

Aujourd'hui, nombre de nos commerçants et indépendants subissent également les aléas des crises, travaux mais aussi de l'évolution de notre société, de l'impact du commerce en ligne et autres mouvements.

Cet hiver, nous avons paré les panneaux communaux du slogan : « Pour des fêtes royales, pensez local ». Alors nous avons envie de vous dire : Pensez local, pour que notre commune reste aussi commerciale, originale, spéciale, avec une vie sociale !

Parce que chaque citoyen a aussi le pouvoir de passer la porte de nos précieux commerces.

LE COLLÈGE COMMUNAL

TRAVAUX AU CHEMIN DU RELAI

Nous souhaitons d'ores et déjà vous informer que le Chemin du Relai (tronçon entre la rue de Mèves et la rue du Brocsous) fera prochainement l'objet de travaux de réhabilitation.

En effet, comme vous le savez certainement, cette voirie a grandement besoin d'une réfection afin d'améliorer le quotidien de chacun des usagers, tant automobilistes que cyclistes ou encore piétons.

Par réhabilitation, il faut entendre :

Sur la partie centrale : le pavage naturel sera conservé mais une réfection de certaines zones problématiques sera réalisée (dépose/repose de pavés)

Sur les parties latérales :

- À droite dans le sens de la montée : pose d'un nouveau revêtement bitumineux, lequel sera légèrement surélevé avec pose d'une bordure biseautée, de manière à permettre le passage des véhicules plus larges lors d'un croisement, tout en sécurisant les usagers faibles (trottoir pour les piétons et partie cyclable pour les vélos)
- À gauche dans le sens de la montée : pose d'un nouveau revêtement bitumineux, au même niveau de la voirie cette fois, assimilé à une piste cyclable suggérée.

Ces travaux débuteront le **20 mars 2024**, pour une durée estimée de 3 mois maximum.

Pendant cette période, des déviations seront bien entendu mises en place afin de minimiser les désagréments. Nous veillerons à ce que ces déviations soient clairement indiquées et faciles à suivre.

Nous travaillerons pour ce faire en étroite collaboration avec l'entreprise désignée.

Nous vous rappelons que les chemins de remembrement doivent rester empruntés par les usagers concernés à savoir véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pedelecs.

Un courrier toutes-boîtes sera distribué en temps utile aux riverains concernés de près par ces travaux. Une communication sera également faite sur le site communal ainsi que sur les réseaux sociaux.

Nous sommes conscients des contraintes que ces travaux génèreront dans vos déplaments quotidiens, cependant ils sont indispensables. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre patience.

LE SERVICE TRAVAUX/MARCHÉS PUBLICS

BUDGET PARTICIPATIF : 3E ÉDITION !

La mobilité, la culture pour tous, la convivialité, la transition énergétique et/ou environnementale, ça vous parle ? Une idée pour votre village ? Un projet pour votre quartier ? Une idée pour créer du lien ? **Participez au 3e appel à projets du budget participatif que la commune de Chaumont-Gistoux a lancé !**

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative à travers lequel la Commune de Chaumont-Gistoux permet aux citoyens de plus de 16 ans d'initier des projets d'intérêt général grâce à un montant du budget communal. Le Conseil communal a décidé de confier 15.000 € aux citoyens, et ce sont eux qui décideront comment dépenser cet argent public. L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacune et chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la convivialité, la mobilité, l'environnement ou la transition énergétique. **Tous les citoyens, associations, comités, clubs sportifs, mouvements de jeunesse ou entreprises de Chaumont-Gistoux** peuvent déposer un projet.

Vous voulez quelques exemples en vrac ?

- Proposer des activités destinées à promouvoir l'usage du vélo
- Créer un atelier mobile pour réparations de vélos
- Faire grandir une épicerie solidaire et locale
- Installer des barres d'attache pour vélos (ou chevaux)
- Promotionner le patrimoine et les artisans locaux
- Entretenir, sécuriser et guider un sentier didactique et son balisage
- Développer la flore dans les parcs et jardins
- Planter des haies ou rangées d'arbres sur des parcelles communales, écoles, …
- Aménager des espaces publics (bâches d'ombrages sur bancs publics, table d'échecs, …
- Installation de bancs publics le long de sentiers communaux
- Acheter une remorque pour déplacer le matériel destiné aux associations, comités, etc.
- Aider au transport de personnes à mobilité réduite.

CONCRÈTEMENT, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Les projets peuvent être soumis **jusqu'au 24 mars 2024** à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible sur le site communal ou sur simple demande à budgetparticipatif@chaumont-gistoux.be ou au n° 010/23.38.26. Le Règlement du budget participatif ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles dès à présent sur le site communal ou sous format papier sur simple demande.

Cette année, nous espérons vivement recevoir de nouveaux projets aussi intéressants, originaux et innovants en matière de mobilité, de transition écologique et environnementale mais aussi en matière de (re)création de liens sociaux. Vous l'aurez compris, **nous comptons aussi sur l'implication des jeunes et sur celle des citoyens particulièrement impliqués dans la vie locale**.

LUC MERTENS,
Echevin de la Participation citoyenne

CCCA : UN GUIDE DES AÎNÉS OU UN RÉFÉRENT À VOTRE ÉCOUTE ?

A Chaumont-Gistoux, en accord avec le C.C.C.A., le Conseil Consultatif Communal des Aînés, nous avons fait le choix de ne pas publier de « guide des aînés » qui reprendrait des informations qui, d'une part, ne sont jamais exhaustives et, d'autre part, sont rapidement périmées une fois publiées… *

Dans notre commune, nous avons misé sur deux atouts :

- un **C.C.C.A. dynamique et très présent**, dont vous pouvez toujours consulter les membres, ils relayeront vos questions s'ils n'ont pas les réponses (vous trouverez toutes leurs coordonnées sur le site internet communal) ;
- une **référente senior, pension et handicap** qui est à votre disposition et qui peut vous écouter : Christine Verpoorten au 010/68.72.78 – seniorsethandicontact1325@cpas1325.be ou avec qui vous pouvez prendre rendez-vous si vous préférez un contact direct.

Il y a aussi Gilles Laroche : il coordonne la **livraison de repas chauds à domicile** mais aussi les **activités organisées par le C.C.C.A.** : les tables d'hôtes, thés dansants et autres conférences… Vous pouvez le joindre au 010/68.72.76.

Un autre service auquel nombre d'aînés font appel à Chaumont-Gistoux est le **taxi social** que vous pouvez également solliciter en formant le 010/68.72.77 ou 56.

Notre commune se veut inclusive et travaille à faire en sorte que les activités proposées, qu'elles soient sportives, culturelles, citoyennes, soient ouvertes à tous et participent à la diversité auprès des agents cités ci-dessus comme du service social du CPAS, vous pouvez obtenir des renseignements sur les différentes allocations existantes, les pensions, les aides à domicile possibles, les centres de coordination des soins, les boites jaunes, les adaptations du logement, les soutiens possibles de la Province, le SEL qui favorise les échanges de services locaux, les associations de soins palliatifs et tant d'autres aides existantes.

Pensons aussi à **Senoah**, le service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitat et une observation des lieux de vie pour aînés qui explore avec vous les différentes possibilités d'hébergement : 081/22.85.98 – www.senoah.be. Sans oublier **Respect Seniors** pour évoquer toute situation ou suspicion de maltraitance : 0800/30.330.

Rappelons que **l'antenne de la Croix-Rouge** est aussi située au Pôle social à côté des locaux du CPAS, une belle collaboration…

Retenez donc : à Chaumont-Gistoux, on n'est jamais seul ! Venez chercher une écoute, de la chaleur humaine, de l'entraide : nous sommes tous là pour vous !

ROBERT JACOBS
Président du C.C.C.A.
robert.jacobs@outlook.fr
0496/06.20.75

NATACHA VERSTRAETEN
Présidente du C.P.A.S.
natacha.verstraeten66@gmail.com
0474/47.66.36

* Ceci dit, selon l'adage « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis », si vous avez une opinion différente et une demande à cet égard, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

PRINTEMPS & ÉTÉ SOLIDAIRES

Du jeudi 2 mai au mercredi 8 mai inclus et début juillet pendant 10 jours ouvrables.

Tu as entre 15 et 21 ans ?

Viens vivre une première **expérience** de travail étudiant tout en t'impliquant dans la **valorisation**, l'amélioration et l'embellissement **de ta commune** et en participant à la solidarité vis-à-vis de tous les habitants.

Envoie ton cv et ta lettre de motivation avant le 8 mars 2024 pour le Printemps solidaire. Infos à venir pour « Eté solidaire » dans le prochain Amalgame.

Une lettre où tu présentes et explique pourquoi tu voudrais participer à ce projet au CPAS de Chaumont-Gistoux, rue Zaine, 9 à 1325 Chaumont-Gistoux 010/68.72.75).

Les candidatures reçues seront analysées par le comité, sur base de critères objectifs établis. Tu recevras ensuite, une réponse sur ton engagement potentiel.

Une organisation du CPAS et de la Commune de Chaumont-Gistoux
Avec le soutien de la Région wallonne.

SAVE THE DATE : LE 1ER JUIN 2024

Forêt replantée à Kabona

Le Groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux vous convie à son souper traditionnel qui se tiendra à la salle Perez de Dion-le-Mont.

Lors de cette rencontre nous parlerons avec vous des projets soutenus :

- **le projet Kabona** qui a pour objectif de reboiser les collines en altitude et aussi l'encadrement des jeunes.
- **le projet Mojoca** qui vise à sortir les jeunes de la rue à Guatemala-city.

Pépinière

Des jeunes du Mojoca

Informations pratiques :

Quand ? le samedi 1er juin dès 18 h 30
Où ? Espace Perez, rue du village 5 à 1325 Dion-le-Mont
Quoi ? Apéro africain, barbecue, dessert.
Combien ? 25 €
Comment ? Réservez votre souper par versement **avant le 26 mai** sur le compte du Groupe Tiers-Monde de Chaumont-Gistoux - BE67 0689 4459 2087

Pour plus d'infos, contactez-nous :
- par email : Marie-Françoise Dauchot : groupetiersmondedechgx@gmail.com
- par téléphone : Nicole Antoine : 0472/91.28.83 ou Bernadette Willems 010/68.93.15

LE SEL DE CHAUMONT-GISTOUX

Le Système d'Échange Local de Chaumont-Gistoux vous invite à l'une de ses permanences pour découvrir le principe d'échange de services, de biens, de savoirs et de compétences.

Venez nous rejoindre **un mardi par mois de 18 h à 19 h** près de l'Espace Public Numérique, au rez-de-chaussée du Pôle Social, rue Zaine, 9.

Pour 2024 :

- 5 mars
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 3 septembre
- 1 octobre
- 5 novembre
- 3 décembre

https ://www.selchaumontgistoux.be
www.facebook.com/groups/selchaumontgistoux/
sel.chaumontgistoux@gmail.com

DÎNER DES AÎNÉS 2024

Notre traditionnel dîner des aînés aura lieu **les 11 et 18 avril 2024** à l'Espace Perez à Dion-le-Mont
Bloquez déjà la date !

Plus d'info à venir…

ON SE POSE UNE QUESTION À L'ÉCOLE DE CORROY : « D'OÙ VIENNENT NOS VÊTEMENTS ? »

Dans le cadre du thème de notre école cette année, qui est « les métiers », les élèves de 5/6 de l'école de Corroy-le-Grand ont participé à une animation proposée par Oxfam. Ils ont tout d'abord assisté à une pièce de théâtre très parlante qui présentait la vie de deux couturières dévouées. Le projet s'est poursuivi avec la participation à deux ateliers différents. Les enfants ont pu y découvrir l'impact de la fabrication de nos vêtements sur l'environnement, les mauvaises conditions de certains travailleurs, le trop plein de production, … Il était donc bon de terminer par une matinée de recycling tous ensemble !

Quelques retours de nos élèves :

« C'est grâce à des couturières comme elles que nous pouvons avoir de beaux vêtements pas trop chers dans les magasins alors ? Elles sont très courageuses ! »

« C'est fou tout ce qu'on peut faire avec de vieux tissus ! »

« Moi je vais customiser mes anciens vêtements dorénavant. On peut fabriquer de trop belles choses nous-mêmes ! »

« Les adultes sont parfois un peu bêtes moi je trouve. Il faut arrêter de consommer autant ! »

« C'est quand on comprend, qu'on peut ensuite faire le choix de réagir ou non. »

Les trois classes de 5/6

NATHALIE TROOSTERS

PAGAILLE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Mardi 9 janvier 2024, nous sommes allés à l'IPES vivre une matinée basée sur l'Union Européenne. Nous avons participé à 5 activités qui avaient pour but de démasquer le « hacker ». La première activité était plus scientifique. Les autres, nous ont permis de découvrir, la politique et l'économie de l'Europe par le biais de l'informatique et différents quizz. Ce fut un moment original, agréable et rempli de découvertes !

LES CLASSES DE 5E ET 6E PRIMAIRE DE GISTOUX

« LE CHEMIN DES ENFANTS » : UNE JOURNÉE À TECHNOPOLIS

Les élèves de P1 et P2 de l'école de Chaumont ont passé une journée formidable au Technopolis de Malines (Mechelen) au vu du thème de l'année « Raconte-moi ton métier ; doe je mee ! ».

Voici deux comptes rendus de nos journalistes en herbe …

On est allé à Technopolis jeudi passé. On est parti en bus avec Virginie et Laurence. On a découvert des métiers en jouant. On a pu être dentiste, médecin, pompier, ouvrier, vendeuse ou vendeur … On a adoré, c'était très chouette !

LES « JOURNALISTES » DU PREMIER GROUPE DE 2E PRIMAIRE

Jeudi passé, nous sommes allés à Technopolis. On est parti en bus avec les P1. Là-bas, il y avait plein de jouets pour apprendre les métiers. On a pu travailler dans un magasin, dans un garage, à la banque, dans une ambulance. La journée était très amusante.

LES « JOURNALISTES » DU DEUXIÈME GROUPE DE 2E PRIMAIRE

DES NOUVELLES DU PREMIER TRIMESTRE À L'ÉCOLE DE DION

ATELIERS MANIPULATIONS

Nous pratiquons un enseignement varié et le plus adapté à chacun. Les enfants sont très souvent amenés à travailler en ateliers et de manière autonome. Nous profitons des périodes de co-enseignement avec Myriam pour différencier encore et toujours davantage. Nous visons le développement de la notion de l'effort chez chacun de nos élèves.

L'EVEIL AUX LANGUES

Ce nouveau cours démarré cette année a déjà un petit succès auprès de nombreux enfants. Se dire bonjour dans d'autres langues, découvrir l'école d'autres pays, écouter des chansons en langue étrangères. La découverte est ludique et orale.

CLASSE DE SCIENCES ET NATURE

Nous avons vécu une semaine d'activités avec Cap Sciences. Des activités de découvertes et de manipulations, sur le corps, l'électricité, la robotique, etc. En parallèle, chaque jour, nos enseignantes nous emmenaient dehors vivre une activité nature. C'était génial !

SARAH, CATHERINE, BRIGITTE, ELODIE ET MYRIAM DU CYCLE P1-P2

GÉNÉRATION IMMO

Générateurs d'enthousiasme

NOUVEAU ! Votre estimation en ligne

Par simple curiosité ou pour un projet de vente, obtenez gratuitement, en 5 minutes, un premier avis de valeur indicatif à l'aide de notre outil d'estimation. Si souhaité, vous pourrez ensuite faire préciser cette estimation par un de nos agents immobiliers agréés.

Pour estimer votre bien en ligne, scannez le code QR ➔

Scannez-moi

Boulevard du Centenaire, 2
B-1325 Chaumont-Gistoux

Info@generationimmo.be- IPI 503.169
www.generationimmo.be

010/688.122

Matterport 3D/360° Virtual Tours

IPI BIV

FEDERIA

Tous les avis 4.9 | Google 4.9 | Facebook 5.0

Évaluation globale 4.9 ★★★★★ 82 les avis

En recherche d'un bien?

Recevez nos nouvelles opportunités par email **avant** diffusions sur les portails immobiliers en vous inscrivant à nos alertes !

🡐 Bénéficiez de cet avantage offert, scannez le code QR

Scannez-moi

SRL ATELIERS willems

Tondeuses • Tronçonneuses • Minitracteurs
Débrousailleuses • Motoculteurs • Outils de jardinage

Polet | SNAPPER | Husqvarna | ISEKI | GTM PROFESSIONAL | EGO

49 chaussée de Huy
1325 Dion Valmont
info@atelierswillems.be
010 84 02 96

Journées portes ouvertes les 23 et 24 mars

JOURNÉE « COCHON DES BOIS » À L'ÉCOLE DE DION

Le **jeudi 19 octobre 2023**, la classe de 6e primaire de l'école de Dion a participé à une journée « Cochon des Bois » à Cocrou. Les élèves étaient accompagnés par Madame Sophie, leur institutrice et Madame Anne, leur animatrice. Cette journée était organisée dans le but de développer, d'exercer les cinq sens en faisant diverses activités dans la nature. En voici quelques-unes…

Pour commencer la journée, la première activité consistait à reconnaitre différentes empreintes d'animaux de la forêt. Ces empreintes étaient dessinées sur des rondins de bois qui étaient cachés le long d'un sentier. Quand les élèves les voyaient, ils devaient trouver de quel animal il s'agissait. Cette activité était très amusante ; elle a permis de développer le sens de la vue et d'apprendre beaucoup de choses sur les animaux.

Ensuite, les enfants ont participé à l'activité « Le fil d'Ariane ». Pendant cette activité, ils avaient les yeux bandés et ont dû suivre un fil qui était enroulé autour de plusieurs arbres. Avec cette activité, ils ont exercé le sens du toucher.

Une autre activité a également permis d'utiliser le sens du toucher aux participants. Chacun avait de l'argile et des éléments de la nature. Par petits groupes, il fallait inventer une histoire en fonction des objets créés et des idées qui arrivaient. Cette activité demandait aussi d'avoir beaucoup d'imagination.

En fin d'après-midi, les enfants ont grillé des châtaignes. Ils se sont surtout servis de deux sens : le toucher et le goût.

La journée « Cochon des Bois » du 25 janvier 2024 leur a permis de revivre de nouvelles expériences dans la nature.

VALÉRIE, SOPHIE ET LEURS ÉLÈVES DE P6

ECOLE DE DEVOIRS

Nous avons besoin de vous !

L'Ecole des Devoirs de Chaumont-Gistoux est à la recherche de **nouveaux bénévoles** pour accompagner les enfants de 6 à 12 ans, une ou deux fois par semaine.

L'Ecole des Devoirs est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h45.

Lieu : dans les locaux du Cott'AJE, rue Inchebroux 8 à 1325 Chaumont-Gistoux.

Un temps de partage, de dialogue et d'écoute active pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Plus de renseignements auprès du coordinateur EDD au 010/68.72.40 ou par email à l'adresse suivante labulledesavants@chaumont-gistoux.be

DU CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

A partir du 1er avril 2024, vos déchets ménagers résiduels (conteneur à puce noir) et déchets organiques (conteneur à puce vert) seront collectés toutes les deux semaines, un mardi sur deux (dates disponibles sur votre calendrier de collectes 2024).

DEUX RAISONS : L'UNE ÉCONOMIQUE, L'AUTRE ENVIRONNEMENTALE.

La première : ce changement de fréquence permet de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main d'œuvre notamment.

La deuxième et non la moindre : environnementale.

La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans le sac bleu PMC ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une diminution de la quantité des déchets ménagers résiduels (déchets non triés) d'environ 15%. Cela signifie que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Une évolution favorable pour l'environnement !

Adapter la fréquence de collecte des déchets ménagers à la quantité de déchets produite et encourager les gestes de tri

En poursuivant nos efforts de tri des déchets organiques et PMC, la production de déchets résiduels continuera de baisser. De nombreux habitants ont déjà adopté le rythme de sortir leurs déchets résiduels et organiques toutes les 2 semaines.

Cette transition est déjà en cours dans plusieurs communes du Brabant wallon depuis 2023, où les citoyens se sont adaptés rapidement à une collecte toutes les deux semaines. Cette initiative sera progressivement adoptée par la majorité des autres communes de la province en 2024, avec des mises en œuvre échelonnées tout au long de l'année.

Vous compostez à domicile ? Evitez d'y déposer des déchets de viande ou déchets trop lentement compostables, tels os, coquilles, etc.
Déposez-les de préférence dans le conteneur vert.

À la suite du changement de fréquence de collecte, les échanges de conteneur pour un autre volume pourront se faire gratuitement du 1er juin au 30 septembre 2024.

LUC MERTENS,
Echevin de l'Environnement

En résumé

ZONES de collecte des déchets 2024

ZONE 2

Mardi - Semaines paires

Avenue de la Dame
Avenue de la Fraternité
Avenue de la Seigneurie
Avenue de l'Egalité
Avenue de l'Escavée Rouge
Avenue Del Copette
Avenue Del Pirere
Avenue des 14 Bonniers
Avenue des Alouettes
Avenue des Attelages
Avenue des Bleuets
Avenue des Chevaliers
Avenue des Deux Censes
Avenue des Marnières
Avenue des Moissoneurs
Avenue des Sorbiers
Avenue du 14 Juillet
Avenue du Champ de la Justice
Avenue du Comté
Avenue du Grand Pré
Avenue Fond Generet
Chaussée de Huy
(De la rue de Wavre à la N25)
Chemin de la Colette
Chemin de la Dîme
Chemin de l'Epine
Chemin de Mettemembrulé
Chemin de Nil
Chemin de Toune
Chemin de Vieusart
Chemin des Chouettes
Chemin des Glâneurs
Chemin des Olivettes
Chemin d'Oignies
Chemin du Bois de Villers
Chemin du Bonly
Chemin du Marguillier
Chemin du Masy
Chemin du Petit Champ
Chemin du Piroi
Chemin du Relais
Chemin du Serrui
Clos de la Closerie
Clos de La Cuterelle
Clos du Van
Clos du Verger
Clos les Gaïoles
Clos Sainte Anne
Corniche d'Or
Croix Thomas
La Place
Mouche-Bois
Parvis Saint Roch
Rue Adrien Bidoul
Rue Almez
Rue Arsène Matton
Rue Bonneveau
Rue Bourguignon
Rue Brûlotte
Rue de Chastre
Rue de Corroy
Rue de l' Eglise
Rue de la Calitrée
Rue de la Commone
Rue de la Cure
Rue de la Fenneraie
Rue de la Grippelotte
Rue de la Haie Gérard
Rue de la Sarte
Rue de l'Epine
Rue de l'Ornoy
Rue de Louvranges
Rue de Meves
Rue de Neussart
Rue de Vieusart
Rue de Wavre (côté Saint-Roch)
(de la Ch. de Huy à la rue du Vieusart)
Rue des 4 Carrés
Rue des Boissonets
Rue des Coquelicots
Rue des Corbeaux
Rue des Paquerettes
Rue du Brocsous
Rue du Cerisier
Rue du Croly
Rue du Culot
Rue du Fraignat
Rue du Laid Burniat
Rue du Manypré
Rue du Moulin
(de la Ch. de Huy à Tout-Vent)
Rue du Taillis
Rue du Village
Rue du Warichet
Rue Fond Delvaux
Rue Ocquière
Rue Saint Roch
Sentier du Berger
Square de la Liberté
Taille aux Frênes
Taille Therese
Tienne du Chenois
Tout-Vent
Val Villers
Valon du Pachis
Voie de la Ferme Malevé

Administration communale de Chaumont-Gistoux

Rue Colleau 2
1325 Chaumont-Gistoux

Tél : 010 68 72 11
Fax : 010 68 72 19
info@chaumont-gistoux.be

www.chaumont-gistoux.be

ZONE 1

Mardi - Semaines impaires

Avenue de la Terre Franche
Avenue des Bouvreuils
Avenue des Mésanges
Avenue du Ronveau
Avenue Nouvelle
Bas-Bonlez
Boulevard du Centenaire
Champ des Buissons
Chaussée de Huy
(de la rue de Wavre vers Incourt)
Chemin Bernard Croix
Chemin de Gistoux
Chemin de la Bourlotte
Chemin de la Coquière
Chemin de la Gorge Aux loups
Chemin de l'Aftia
Chemin de l'Herbe
Chemin de Royenne
Chemin de Tout Vent
Chemin des Cressonières
Chemin des Rousserolles
Chemin des Sapins
Chemin du Beter
Chemin du Bois Furaux
Chemin du Champ des Goffes
Chemin du Dieu Aimant
Chemin du Fond des Goffes
Chemin du Fort des Voiles
Chemin du Grand Sart
Chemin Du Panorama
Chemin du Roblet
Chemin Saint Bavon
Clos de la Croisette
Clos des Genêts
Clos des Peupliers
Clos du Belvédère
Clos du Mégalithe
Colline des Sources
Place Communale
Rue Arthur Libert
Rue Bois du Sart
Rue Bruyères d'Inchebroux
Rue Capitaine Delvaux
Rue Champtaine
Rue Chaudfour
Rue Colleau
Rue Collebrine
Rue Croisette
Rue d'Armelle
Rue de Chaumont
Rue de l'Ecole
Rue de la Barre
Rue de la Briqueterie
Rue de la Cour Echevinalle
Rue de la Fontaine
Rue de la Fontenelle
Rue de la Station
Rue de la Terre Brabançonne
Rue de la Vallée
Rue de l'Abbaye de Bonne- Espérance
Rue de L'Eau
Rue de Sart Risbart
Rue de Tourinnes
Rue de Wavre (côté Colleau)
(de la Ch. de Huy à la rue Zaine)
Rue d'En Haut
Rue des Babaures
Rue des Bovrées
Rue des Bruyères
Rue des Cévennes
Rue des Ducs de Brabant
Rue des Ecureuils
Rue des Frères Poels
Rue des Moutons
Rue des Papeteries
Rue des Sables
Rue des Tonneaux
Rue des Vignes
Rue d'Incourt
Rue Drève du Bois
Rue du Bois Matelle
Rue du Centre
Rue du Château Féodal
Rue du Fief de Liège
Rue du Gros Médart
Rue du Michelsberg
Rue du Moulin
(de la Ch. de Huy à la rue Inchebroux)
Rue du Moulin d'Inchebroux
Rue du Roblet
Rue du Sartau
Rue du Try
Rue Ferme du Mont
Rue Fiermain
Rue Floremond
Rue Folle France
Rue Gentilsart
Rue Goffinet
Rue Inchebroux
Rue Jean Martin
Rue Jérome Noël
Rue Joseph Delforge
Rue Joseph Piette
Rue Lahaut
Rue Peumont
Rue Pont des Brebis
Rue Pré Delcourt
Rue Roblet
Rue Saucis
Rue Sentier Particulier
Rue Somville
Rue Zaine
Ruelle des Bois
Ruelle Gilot
Ruelle Maçon
Ruelle Seron
Tri d'Orbais
Voie de Messe
Voie des Champs

LA ROSERAIE, UN ENDROIT OÙ ON TROUVE DES CURIOSITÉS NATURELLES, SI ON OUVRE LES YEUX

On observe parfois sur certains rosiers de la famille de l'églantier des « chevelures colorées » de quelques centimètres. Au printemps, elles sont d'abord vertes puis rosées et tournent au brun rougeâtre à l'automne. Elles portent le joli nom de **bédégars**, d'origine persane. Elles sont provoquées par la piqûre et la ponte d'un petit insecte noir de 5 mm appelé ***le cynips de la rose***. Le rosier élabore cette galle chevelue qui abrite les larves dans des cellules individuelles, et est aussi parfois squattée par d'autres insectes. Ce phénomène reste sans conséquence pour l'ensemble de la plante. Il a été observé à la roseraie en 2021 et 2022 mais pas en 2023.

Qui pourra le repérer à nouveau et nous dire où notre cynips a déménagé sa ponte ?

APPEL AUX VOLONTAIRES :

Le travail n'étant jamais terminé dans un endroit naturel, nous avons besoin sans cesse de bras supplémentaires.

Beaucoup de collaborateurs enthousiastes du début ont disparu et le petit groupe de bénévoles encore actifs se demande parfois avec inquiétude s'il parviendra à poursuivre ce projet avec succès.

Si vous êtes décidé à nous aider voici les **détails pratiques** :

Aucune compétence particulière n'est requise, les outils sont fournis (mais certains préfèrent utiliser leurs gants et sécateur), une heure suffit déjà, et un goûter vous attend en fin de chantier.

Venez nous rejoindre entre 14 h et 17 h au 2, Rue Colleau à Gistoux (à côté du parking de la maison communale) le 4e samedi du mois c'est-à-dire : les samedis 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre.
*Régulièrement, des **chantiers supplémentaires** sont organisés **le mardi après-midi** ; si cela vous convient mieux que le samedi, merci de nous le faire savoir.*

Contacts pour info : monique@milgrom.be ou micheline.bone@skynet.be ou bruxelanne@yahoo.fr

Notez déjà deux activités dans la roseraie en 2024 :

Le **week-end Parcs et Jardins** aura lieu les **1er et 2 juin** : le thème choisi cette année est **« les 5 sens au jardin »**

La **Fête des Coquelicots** aura lieu les 15 et 16 juin 2024

Vous trouverez tous les détails des activités prévues pour ces deux événements sur Facebook, le site de la Commune et dans le prochain Amalgame.

Rejoignez notre page Facebook pour être au courant de notre actualité et partagez-la pour nous aider à étoffer la participation citoyenne !
https ://www.facebook.com/RoseraieChaumontGistoux?fref=ts

LES AMIS DE LA ROSERAIE

DE DRÔLES D'OISEAUX DANS LA MAISON COMMUNALE …

Les plus attentifs d'entre vous auront remarqué, lors de leur dernière visite à la Maison communale, l'installation de **16 nichoirs** au-dessus de la Salle des Mariages. Ces nichoirs en bois fabriqués artisanalement par « menuiserie Livinwood » sont spécialement conçus (taille de l'ouverture) pour fournir un site de nidification adéquat au martinet noir. L'oiseau, souvent confondu avec l'hirondelle, et dont le vol acrobatique égaie nos ciels d'été, a en effet impérativement

besoin de cavités haut perchées pour nicher. Si ses sites de nidification étaient originellement les falaises, les fissures et cavités présentes sur les bâtiments (anciens) constituent depuis des siècles des sites de reproduction de choix pour l'espèce (tout comme pour toute une série d'autres espèces

d'oiseaux et de chauves-souris). Or, nos modes actuels de rénovation – d'autre part indispensables pour améliorer la performance énergétique des bâtiments – occasionnent une perte nette de sites de nidification pour la faune inféodée au bâti dont le martinet fait partie. La destruction de ces sites, n'est pas une fatalité ! Il est tout à fait possible de planifier des travaux en adéquation avec le cycle de vie du martinet et/ou de tout autre espèce présente (rappelons que la plupart de ces espèces sont protégées et qu'il est donc interdit de détruire leurs sites de nidification ou leurs gîtes). Le cas échéant, des mesures compensatoires existent (comme la pose de nichoirs) et des dérogations peuvent être délivrées par l'autorité compétente en la matière, le DNF[1]. Envie d'en savoir plus sur comment vous pouvez vous aussi donner un coup de pouce à l'accueil de la biodiversité dans le bâti ? Contactez le GT Martinets ou le pôle Plecotus de Natagora.

1 Département de la Nature et des Forêts

Ces aménagements ont été réalisés grâce au subside BiodiverCité de la Région wallonne.

MORGANE GOYENS,
Conseillère en Environnement

OPÉRATION « SAUVETAGE DES BATRACIENS » 2024

Depuis 2018, une équipe de bénévoles suit la migration des batraciens à Gistoux sur l'avenue du Ronvau (le site le plus important de notre commune) et à Vieusart à La Place. Cette année un nouveau site a été pris en charge à Bonlez au niveau de la Rue d'en Haut, bienvenue à Olivia Coppens et Jean-Baptiste de Maere qui se chargeront bénévolement de l'opération sauvetage des batraciens sur ce site !

Lors des sauvetages, les batraciens sont non seulement transportés d'un côté à l'autre de la route, ce qui évite qu'ils se fassent écraser par la circulation mais ils sont également identifiés (crapauds communs, grenouilles rousses, tritons, etc.) et comptés. Ces observations sont communiquées à l'association Natagora qui peut ainsi étudier l'évolution des espèces en Wallonie à partir des données de chaque site de migration.

Que s'est-il passé au printemps dernier ? Sur l'avenue du Ronvau, et sur les 51 soirs de présence des bénévoles (dont 26 soirs trop froids), nous avons dénombré 1.169 crapauds communs, 27 grenouilles rousses et 26 tritons allant vers les points d'eau (116 batraciens écrasés sur la route).

Selon Natagora, qui analyse les données de tous les sites où il y a des opérations « sauvetage des batraciens », on observe, en Wallonie, une diminution du nombre d'animaux sauvés. Et nous constatons aussi cette tendance sur les sites observés à Chaumont-Gistoux.

Pourquoi cette diminution ? L'urbanisation croissante (et le trafic qui y est lié) et les conditions climatiques (sécheresses en été) en sont sans doute les causes principales.

Et pour ce printemps 2024 ?

Les batraciens se mettent en route pour rejoindre leurs points d'eau à partir de la mi-février. Les conditions favorables à la migration sont les suivantes : au minimum 7 °C à la tombée du jour, de préférence pluie ou humidité et pas de grand vent. Cette année encore, des panneaux « attention batraciens » seront placés de la mi-février jusqu'à la mi-avril le long des routes traversées par les batraciens. Faisons bon accueil à cette initiative !

De manière générale, pensons à lever le pied quand nous sommes en voiture dans les zones de migration et que les conditions météo sont favorables. À 50 km/h, les batraciens sont aspirés par le déplacement d'air de la voiture, et ils meurent sans même avoir été écrasés. À 30 km/h, il y a plus de chance de les voir et de les éviter.

Aimeriez-vous renforcer l'équipe bénévole à l'occasion de cette opération ?

Pour le site de l'avenue du Ronvau, vous pouvez vous adresser à

- beatrice.verschaeren@gmail.com 0476/44.50.22)
- monique@milgrom.be 0479/72.28.84)
- colettewoestyn@hotmail.com 0497/03.88.52)

Pour le site de Vieusart à La Place :

- anne.clara.1325@gmail.com 0474/75.13.85)

Pour le site de Bonlez à Rue d'en Haut :

- Jean-Baptiste de Maere : jbdemaere@gmail.com 0488/43.86.69)

Merci pour votre intérêt et pour votre aide !

TOUTE L'ÉQUIPE « SAUVETAGE DES BATRACIENS »

CHAUMONT-GISTOUX REMPORTE DEUX FLEURS AU CONCOURS WALLONIE EN FLEURS !

Le **23 novembre dernier**, s'est déroulée la cérémonie de remise des labels Wallonie en Fleurs 2023, au cours de laquelle l'asbl Adalia 2.0 a décerné aux 22 communes lauréates leur label d'une, deux ou trois fleurs. Une récompense qui met en valeur ces communes qui continuent à apporter un soin particulier à la qualité du cadre de vie et la protection de la biodiversité sur leur territoire. Lors de cette cérémonie, Chaumont-Gistoux s'est vue décernée **deux fleurs** pour une première participation. Une récompense qui couronne une réflexion amorcée depuis plusieurs années et des projets concrets en matière de fleurissement durable.

Il y a quelque mois, en juin, avait lieu la visite du jury Wallonie en Fleurs. Ses membres, sélectionnés par l'asbl Adalia pour leur expertise, avaient pour objectif d'évaluer les installations de végétalisations durables sur l'entité chaumontoise. Un parcours à travers les différents villages de l'entité a permis de présenter de nombreux projets : plantations d'un verger d'arbres fruitiers hautes-tiges à Dion-le-Mont, aménagement d'une zone de tonte différenciée au cimetière de Bonlez, mise en place de nouveaux parterres de vivaces et d'une prairie fleurie à la Maison communale. Ce parcours a également permis de mettre en évidence une stratégie bien établie en matière de fleurissement durable. Afin de répondre aux nouvelles réalités climatiques et de réduire les besoins en eau des aménagements réalisés, le paillage des parterres est systématique et la préférence est accordée aux plantes vivaces en pleine terre plutôt qu'à l'utilisation de bacs gourmands en eau. En matière de biodiversité, une attention particulière est accordée à l'utilisation de plantes indigènes et au développement du maillage écologique via la plantation de haies notamment. Ce sont en effet près de **5.600 arbres et arbustes** qui ont été plantés sur le territoire communal durant l'hiver 2022–2023. La visite s'est terminée dans la roseraie communale qui en ce début d'été déployait ses plus beaux atours.

Suite à cette visite et à la remise des prix, la Commune recevra prochainement un dossier d'évaluation reprenant les conseils des experts du jury permettant d'aller encore un pas plus loin dans la végétalisation durable à Chaumont-Gistoux tout en continuant d'apporter une grande qualité à l'esthétisme et l'harmonie du fleurissement.

Pour matérialiser cette labellisation, des panneaux de signalisation « deux fleurs » reçus lors de la cérémonie de remise des prix seront installés prochainement à des endroits stratégiques de la commune.

MORGANE GOYENS,
Conseillère en Environnement

BRUNO CABUY,
Agent technique en chef Environnement

LE BOIS DE VILLERS : UN ÉCRIN PRÉSERVÉ

Chaumont-Gistoux, ce sont 4.800ha. Si 21% se trouvent en zone urbanisable, 63% se trouvent en zone agricole et environ 15% en zone forestière. Ce qui fait de notre verte commune – faut-il le répéter ? – un écrin résolument rural.

Si les bois de Bonlez et de Chaumont comptent parmi les plus vastes, d'autres, tels le Bois des Bovrées, du Brocsous ou de Villers, sont plus modestes et méritent sans doute une attention accrue. Entre autres parce qu'il s'agit de bois communaux ou communaux indivis que nous voulons absolument préserver.

Le Bois de Villers, 46 ha au compteur, est le prolongement du Bois de Lauzelle et se situe à l'extrémité ouest de notre commune. Traversé par l'E411 et victime de la pression urbanistique entamée dans les années 1970, il se trouve entre le Val Villers et le quartier du Val Vert.

Deux ans après son acquisition, en 1989, la forêt domaniale indivise du Bois de Villers fut dotée d'un plan d'aménagement succinct. Le but principal visé par l'achat du bois par les deux propriétaires indivisaires (Commune de Chaumont-Gistoux à 60% et Région wallonne à 40%) consistait à sauvegarder ce patrimoine forestier qui attirait les convoitises de promoteurs immobiliers. Ce premier aménagement mettait l'accent sur la vocation sociale de ce bois entouré de quartiers résidentiels établis en lisière nord. La gestion cynégétique et sylvicole y était adaptée de manière à garantir un maximum de quiétude aux usagers tout en conservant un couvert forestier continu atténuant la pollution sonore provenant de la circulation de l'autoroute.

Au cours des derniers mois de 2023, le Bois de Villers a fait l'objet d'une vaste enquête publique destinée à informer et récolter les avis des habitants quant aux orientations de gestion du site. Celui-ci vise prioritairement à préserver la faune et la flore indigènes face aux menaces projetées par les dérèglements climatiques annoncés. Le peuplement forestier actuel est constitué à 58% de hêtres, de chênes rouges (8%), d'érables (9%), de chênes indigènes (9%) et des poches de pinèdes (6%), le tout en structure irrégulière.

Le hêtre présente un état sanitaire inquiétant, dû à l'âge avancé mais aussi aux effets du dérèglement climatique. Cette essence sera progressivement remplacée par des essences moins vulnérables telles que le tilleul ou le chêne sessile. Plusieurs phases de rajeunissement progressif sont planifiées, assurant régénération par semis ou plantations. Le programme a été établi par le DNF (Département Nature et Forêts), gestionnaire de ce bois public. Il planifie également la protection des sols, sensibles au tassement, le remplacement partiel des résineux et la conservation d'essences moins fréquentes telles que le houx, le néflier ou l'orme. Enfin, le programme prévoit la restauration du verger conservatoire, le long de la piste cyclable qui relie Dion-le-Mont à Louvain-la-Neuve et la création de zones d'immersion temporaire destinées à réduire l'effet du ravinement dû aux orages.

La gestion durable du Bois de Villers implique aussi une coexistence harmonieuse de ses fonctions écologiques, économiques et sociales. Si les revenus de la récolte de bois et du droit de chasse avoisinaient les 6.150€/an, le Bois de Villers a également acquis, ces dernières années, une **vocation sociale accrue**.

L'usage récréatif du bois profite aux habitants. Ils viennent s'y balader seuls ou en famille, à pied, à cheval, pour courir ou pour promener leur chien. Ils viennent en forêt pour y chercher du dépaysement, un espace ouvert ainsi que de l'air pur et la quiétude. Les alignements bordant plusieurs chemins rectilignes participent à l'aspect esthétique du bois.

Des balades guidées y sont organisées par le Groupe Sentiers qui a également installé des plaquettes interactives sur certains arbres. Il s'agit d'outils pédagogiques qui contribuent à la sensibilisation à l'environnement. Le verger conservatoire remplit la même fonction auprès des écoliers ainsi que des riverains de l'entité qui viennent y cueillir les fruits à l'automne.

La durée de validité de ce plan d'aménagement, approuvé par le Conseil communal du 12 février 2024, est de 36 ans. Des rapports d'évaluation annuels seront produits par les agents du DNF et porteront tant sur les aspects cynégétiques, les modalités de pâturage du verger, les effets dus aux coupes réalisées ou encore sur les effets des débordements des bassins d'orage ou de l'impact de la zone humide du Val Villers sur la population des batraciens. Ces rapports seront suivis, le cas échéant, de réajustement.

Promenons-nous dans le bois…

LUC MERTENS
Échevin de la transition écologique

DES PULVÉRISATEURS CONTRÔLÉS !

Le contrôle technique, tous les propriétaires de voitures connaissent. Il y va de notre sécurité et de notre impact sur l'environnement. Il en va de même avec les engins manipulés par les agriculteurs, essentiellement les pulvérisateurs.

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les agriculteurs est soumise à une réglementation très stricte et cette activité est désormais très fortement contrôlée.

En qualité d'Echevin de l'Agriculture, j'ai pu assister, l'été dernier, au contrôle des pulvérisateurs des agriculteurs chaumontois. Depuis 1996, tous les 3 ans, les agriculteurs reçoivent une convocation les invitant à faire contrôler obligatoirement leurs pulvérisateurs. Il s'agit d'un contrôle orienté « diagnostic ». En conséquence, tous les éléments constituants sont inspectés séparément. Plusieurs tests sont réalisés en statique et même en dynamique, le but étant de vérifier l'ordinateur de la machine, le fonctionnement hydraulique, l'usure des buses, la présence de fuites, la géométrie de la rampe, les anti-gouttes, etc. La validation du bon fonctionnement de tous ces points permet d'assurer à l'utilisateur le bon fonctionnement de son outil de travail.

Les utilisateurs ne peuvent en aucun cas dépasser des normes et des procédés d'utilisation très stricts sous peine de redoutables amendes et parce qu'ils sont tous conscients que ces produits, utilisés en excès, outre leur coût, sont contreproductifs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agriculteurs sont souvent très conscients des craintes de la population envers ces produits et font de nombreux efforts pour réduire au maximum les désagréments pour la population. Certaines pulvérisations au petit matin ou en soirée sont effectuées pour bénéficier des bienfaits de la rosée et ou de l'absence de vent et réduire ainsi les doses de produits et de diminuer l'impact sur les insectes et plus spécifiquement sur les abeilles. L'achat des produits phytos représente un poste budgétaire très élevé pour les agriculteurs et ils essaient au maximum de réduire les quantités de produits pour cette raison également. Il faut aussi garder en tête que la personne la plus exposée aux phytos est bien évidemment l'agriculteur. Par ailleurs, lorsque vous observez un pulvérisateur dans les champs, celui-ci ne contient pas toujours des produits phytopharmaceutiques, il peut s'agir également d'engrais liquides ou de produits alternatifs (BIO ou autres). Du point de vue de l'agriculteur, l'utilisation de ces produits se fait de manière raisonnée. De nombreuses exigences sont d'application à ce niveau. En voici quelques-unes :

- Chaque agriculteur doit impérativement disposer d'une phytolicence limitée dans le temps et renouvelable à condition de suivre des modules de formation bien spécifique.
- L'agriculteur doit équiper son pulvérisateur de matériel permettant de réduire la dérive lors de la pulvérisation.
- Chaque opération de pulvérisation doit être consignée dans un carnet de champs démontrant ainsi le respect des quantités maximales épandables, des dates et de la traçabilité des parcelles traitées.
- L'agriculteur doit aussi respecter et connaître toutes les législations en vigueur et disposer d'un inventaire précis et mis à jour des quantités de produits phytos détenues dans son exploitation qui doivent être stockés dans un local spécifique répondant à de nombreuses exigences de sécurité.

LUC MERTENS,
Echevin de l'Agriculture
Sources : AFSCA, CRA, SIP et Sillon belge

BADGES POUR LES CHEMINS DE REMEMBREMENT : DÉJÀ 6 ANS !

En 2018, le Collège communal a souhaité instituer l'octroi de badges pour les agriculteurs, vétérinaires, propriétaires de terrain, sociétés agricoles empruntant les chemins de remembrement **dans le cadre de leur activité professionnelle ou une activité nécessitant l'accès direct aux terrains.** Ce badge a comme vocation d'être un réel outil de communication entre usagers sur les chemins de remembrement.

Près de **90 bénéficiaires** en ont fait la demande et **163 badges** ont été attribués et/ou renouvelés depuis lors.

En effet, les bénéficiaires de ces badges sont régulièrement interpellés par les promeneurs ou cyclistes quant à leur présence avec leur véhicule sur les chemins de remembrement et ont dû malheureusement faire face à des comportements agressifs ou vindicatifs.

Ce badge a dès lors toute son importance dans la communication entre usagers et atteste de la bonne utilisation du chemin dans le cadre de l'activité du professionnel ou du propriétaire terrien. Bien que n'ayant aucune valeur juridique au sens strict, ces badges sont octroyés par la Commune de Chaumont-Gistoux, signés par ses représentants et suscitent un examen approfondi quant au bien-fondé de la demande.

A noter que les usagers motorisés, et particulièrement les véhicules agricoles, sont sensibilisés à redoubler de prudence en présence des piétons, des cyclistes, des conducteurs de tricycles et quadricycles non motorisés, des cavaliers et des véhicules attelés et que la vitesse est limitée **à 30 km par heure** (panneau F99c). Des panneaux C3 sont également installés avec mentions additionnelles (voir illustration).

Nous espérons de la sorte contribuer au bon sens et à la notion de partage entre tous les usagers de ces chemins de remembrement de nos contrées rurales. Notre Commune souhaite également vous sensibiliser à ce que cette règlementation pour emprunter ces chemins de remembrement soit respectée et que ces derniers ne deviennent pas des chemins de traverse pour gagner du temps ou un véritable autodrome. Il en va du bien-être et de la sécurité de chacun.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

HENRI-NICOLAS RENDERS,
Secrétariat des Echevins

PLANTATIONS CITOYENNES

Rejoignez-nous le **samedi 9 mars 2024** pour participer à une plantation citoyenne dans le centre de Dion-le-Val !

Ce projet, porté par l'asbl Vivre au Val Verdoyant et la Commune de Chaumont-Gistoux grâce à la subvention BiodiverCité, permettra de donner un coup de pouce à la biodiversité grâce à l'implantation de plantes indigènes le long du boulevard du Centenaire. Armé de votre pelle à main, d'une bêche et de votre bonne humeur, venez nous rejoindre à Dion !

L'activité débutera à **10 h** pour se clôturer à **15 h**. Que ce soit pour toute la journée ou une petite heure, votre aide est la bienvenue.

Lieu de rendez-vous : au croisement Rue de l'école/Boulevard du Centenaire/Rue Joseph Delforge.

Apportez éventuellement un en-cas pour le midi, des vêtements adaptés à la météo et au travail à l'extérieur (gants de jardinage, etc.) et vos outils (petite pelle à main, bêche, etc.).

VIVRE AU VAL VERDOYANT ET MORGANE GOYENS

BIODIVERCITÉ

Avec le soutien de la Wallonie

CEUX DE CHEZ NOUS : WILLY GILSON (1939–2023)

S'il y a bien un de nos concitoyens qui mérite de figurer sous ce titre, c'est bien Willy, décédé ce 15 décembre 2023.

Enfant de notre commune, né à Dion-le-Mont le 3 juillet 1939, Willy était devenu une figure incontournable de nos villages. Engagé par Omer Bidoul, alors bourgmestre de Dion-le-Mont puis de Dion-Valmont, en qualité de cantonnier, c'est à lui que revint la lourde tâche de veiller à l'entretien et l'embellissement de sa commune. Après la fusion, son dévouement l'amena à proposer au maïeur André Docquier, d'entreprendre avec ses ouvriers la rénovation de la nouvelle maison communale, projet impossible alors à réaliser sur fonds propres.

C'est donc avec eux que Willy, devenu chef des services techniques, releva le défi menant l'entreprise à son terme grâce à ses qualités de meneur d'hommes, hommes qu'il encadrait et stimulait avec courtoisie et convivialité.

Membre de notre Cercle depuis sa création en 1988, il fut toujours le premier à nous encourager et nous aider dans la concrétisation des projets les plus insensés, tel en 1987, le Millénaire des deux Dion.

Homme du terroir, amoureux de son village et à l'écoute de tous ceux qui veillaient à son rayonnement, Willy accompagna aussi depuis sa fondation en 1964, le développement du Centre culturel devenu Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux.

A tous ces titres, nous tenons à lui rendre un vibrant hommage.

ROBERT HAULOTTE,
Président d'honneur du Cercle d'histoire de Chaumont-Gistoux.

Pour nous rejoindre, être tenu informés de nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, il suffit de versez 20 € au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'histoire de Chaumont-Gistoux avec vos noms et coordonnées complètes.

THÉÂTRE DU MASCARET : NOUVEAU SPECTACLE 2024

DENDRON

Qui en grec signifie ARBRE

Comme dans rhododendron l'arbre à fleurs roses, celles aussi du rodhodaphne, le laurier rose de la nymphe Daphnée. Des nymphes il en sera question dans le spectacle du Mascaret, et aussi de Ma-Hii l'arbre de vie, du cèdre, du baobab, du pommier d'Adam et Eve, de la forêt shakespearienne de Birnam ou de l'arthurienne Brocéliande….

On n'a jamais trouvé en librairie autant de livres sur les arbres. Sans doute parce que les êtres humains ont compris que sans les êtres-arbres, la vie sur terre se ferait sans eux.

On commencera par un accueil en dendrologie : l'origine du monde vue par les arbres, puis des scènes pleines de saveur et de poésie. Vous aurez ensuite l'occasion unique de voir et d'entendre débattre les arbres, de passage dans la bien nommée Salle de l'Amitié.

Prêtez l'oreille mais soyez au rendez-vous car le vent en effacera ensuite la trace.

Pour un siècle.

L'auteur et metteur en scène est Paul Biot.

Où : Salle de l'Amitié, rue du Brocsous, 3 à 1325 Dion-le-Mont

Quand ?

- Les vendredis 15 & 22 mars 2024 à 20 h
- Les samedis 16 & 23 mars 2024 à 20 h
- Les dimanches 17 & 24 mars 2024 à 15 h

PAF : – enfants (- de 12 ans) : 6 € – étudiants : 9 € – membres du CC : 11 € – adultes : 13 €

Infos et réservations :

- Marie-Claire Deraed : tél 0475/96.75.59
  email : marieclairederaed@gmail.com
- Justine Wilem : 0497/90.27.88
  email : justine.wilem@gmail.com

Ou sur le site du CC de Chaumont-Gistoux (association : le Mascaret) via le formulaire en ligne.

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, celui de la Commune de Chaumont-Gistoux et de son Centre Culturel Royal.

RÉSIDENCE D'ARTISTES

La Compagnie Zanni a été accueillie, dans la salle de l'Amitié, pour finaliser la mise en scène de ***« Sikou, l'eau en moi »***, un spectacle qui invite à explorer l'eau, origine de toute forme de vie et capable de magie.

Leur objectif est de **sensibiliser les enfants à la vie et à l'environnement** mais aussi de faire prendre conscience aux enfants de la **préciosité de l'eau et du besoin d'en prendre soin**. Elle conte l'apparition de l'eau et sa conquête de la planète terre, il nous mène à rencontrer l'esprit de l'eau, Sikou.

Lors de ces **deux résidences**, **quatre bancs d'essais** ont été proposés gratuitement à nos écoles. **Cent-cinquante-cinq élèves** de l'école de Dion, M2 à la P4, ont découvert en avant-première le spectacle et le processus créatif. Les bords de scène ont aussi permis aux enfants d'échanger avec les artistes et d'exprimer leur ressenti.

A travers cette collaboration, voici une action concrète qui répond aux objectifs du plan stratégique transversal communal (PST) : **l'ouverture de la culture aux enfants,** mais aussi à ceux du **PECA** qui s'inscrit dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence. Chaumont-Gistoux poursuit ses actions pour **insuffler plus de culture**, notamment **auprès des enfants de nos écoles**.

«Surprenant & prenant ! J'ai beaucoup aimé !» Charline – P3

«Magnifique interprétation de l'artiste. Elle nous fait voyager parfaitement dans le monde de Sikou.» Constance Hinck – Enseignante P3/4

VIRGINIE STEVENS,
Coordinatrice culturelle

SAVE THE DATE

Inauguration du kiosque et des nouveaux aménagements de la place de Gistoux **le dimanche 14 avril 2024** !

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

Vous êtes une association active sur le territoire de la Commune de Chaumont-Gistoux ? Joignez-vous à nous **le dimanche 7 avril 2024** à l'Espace Perez ! Apportez un fromage, on s'occupe du reste.

Inscrivez-vous par email : associations@chaumont-gistoux.be

Échanges et convivialité garanties.

PARCOURS D'ARTISTES

Amis Artistes, voici l'occasion de partager votre passion et de mettre en valeur votre talent artistique en participant au prochain Parcours d'Artistes de Chaumont-Gistoux, coorganisé par le Centre Culturel, la Commune de Chaumont-Gistoux et le Syndicat d'Initiative.

Il aura lieu **les 21 et 22 septembre** prochains dans les différents villages de notre belle commune. Prenez connaissance des conditions de participation et **inscrivez-vous avant le 31 mars 2024**

Infos :https ://www.chaumont-gistoux.be/

Contact : parcoursdartistes.chtgx@gmail.com

MUSÉE D'HORLOGERIE

Le Syndicat d'Initiative vous annonce les prochaines visites guidées du Musée d'Horlogerie. Elles sont fixées aux **dimanches 31 mars (Pâques) et 27 octobre 2024 à 15 h 30**. Réservation conseillée ! En fonction du succès, d'autres séances pourraient être organisées à ces deux dates.

Cette activité est organisée par le Syndicat d'Initiative en collaboration avec la Commune de Chaumont-Gistoux et M. Philippe Pater, propriétaire du musée, secondé par M. Louis Douxchamps.

P.A.F : 5 € / pers. – durée : 75' – accessible à partir de 12 ans – non adapté aux PMR – réservation : www.chaumont-gistoux.be - max. 15 pers./groupe

GROUPE SENTIERS DE CHAUMONT-GISTOUX ASBL

Savez-vous que le Groupe Sentiers

- organise **5 balades guidées par mois** (5 km à 20 km au choix) : voir calendrier ci-dessous. Le point de départ est variable et annoncé chaque mois dans notre newsletter.
- a réalisé des **livrets de promenades** avec cartes et descriptions

Pour en savoir plus, consultez notre site : www.groupesentiers.be

Bienvenue parmi nous !

LE GROUPE SENTIERS

Calendrier des promenades 2024

Départ variable : consultez le site Internet www.groupesentiers.be

Chaque mois TEL Responsable	kms	Rendez-vous à	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Le 1er Dimanche 0497 59 16 79	18-20	9h45	7	4	3	7	5	2	7	4	1	6	3	1
Le 2e Jeudi 0479 72 28 84	10	13h45	11	8	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
Le 3e Mercredi 0476 30 28 61	9-10	13h45	17	21	20	17	15	19	17	21	18	16	20	18
Le 4e Jeudi 0473 47 14 67	5-6	13h45	25	22	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26
Le 4e Dimanche 0499 35 29 52	6-8	13h45	28	25	24	28	26	23	28	25	22	27	24	22

Attention : chaque participant engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

Secrétariat : 010 / 84 03 17 ou 010 / 22 70 93

Stages de sports raquettes 2024

- Tennis – Padel – Tennis de Table – Badminton
- Semaines des 6/5 (3 jours) – 15/7 – 5/8 – 19/8 – 21/10
- Petits groupes, apprentissage, plaisir, près de chez vous (145 €/enfant)

COURS DE TENNIS & DE PADEL
En cycles pendant toute l'année

MATINEE D'ACCUEIL :
Samedi 31 août, de 10h à 12h au Ronvau
Essai gratuit et renseignements :

RONVAU RAQUETTES CLUB ASBL
www.kgtennis.be
au Centre Sportif Docquier (Ronvau)
0478/63.48.50
ktac@skynet.be

Le saviez-vous ? Il existe carrément un **club de jogging** dans votre commune, le JC RONVAU.

Notre politique, c'est d'accueillir toute personne qui sait tout simplement courir, **quel que soit son niveau**. Nous sommes d'abord un club de joggeurs et joggeuses **amateurs**.

Notre but premier est d'entretenir notre santé par un sport d'extérieur agréable dont chacun peut moduler l'intensité selon sa motivation et son état de forme du moment. **Nous attendons toujours celles et ceux qui courent moins vite.** Nous participons aussi à des compétitions.

Le fait que cela se passe en groupe est essentiel, ce qui entretient la solidarité dans les moments plus difficiles et donne plus de courage pour sortir quand la météo est moins engageante.

Les entraînements ont lieu au Centre sportif A. Docquier (Ronvau) le **mardi** et le **jeudi** à **19h** ainsi que certains **dimanches** matin vers **10h**. La durée est variable, autour d'une heure.

Il n'est pas indispensable d'être membre pour venir faire un ou plusieurs essais.

Alors, bienvenue dans le club de jogging le plus familial du monde !

Et comme chaque année depuis un bon quart de siècle, nous organisons le 2e samedi de mars une des manches du Challenge Delhalle, la Chaumontoise.
Cette 32e édition se tiendra le samedi 9 mars 2024 à 15h.
Deux distances figurent au programme : 14,3 km et 6,3 km, principalement dans les bois de notre commune.
Infos pratiques sur www.challenge-delhalle.be

Contact : Marc CRUSNAIRE, Président – 0476/93.95.65 ou joggingclub.ronvau@gmail.com

AGENDA DES COLLECTES DE SANG

• **Lundis 27/05/2024 et 02/09/2024**
16h – 20h :
Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

MAISON CROIX-ROUGE ARDENNES BRABANÇONNES :

• Personne de contact :
Michèle de Bellaing – 0478/92.12.86

Pour tout renseignement :
mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

www.DonneurDeSang.be
SangPourSangDonneur

CROIX-ROUGE de Belgique

PROCHAIN AMALGAME

CLÔTURE DES ARTICLES : MERCREDI 17 AVRIL 2024

Le prochain journal communal paraîtra **fin mai 2024**.

CRITÈRES POUR LA PUBLICATION D'UN ARTICLE DANS L'AMALGAME :

- Seuls les articles non commerciaux auront une suite favorable.
- Article de **maximum 1/2 page A4**, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou.docx) **enregistré sous le nom de votre association** !
- Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe
- Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association)
- Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps
- **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : **amalgame@chaumont-gistoux.be**
- Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 17 avril 2024 ne pourra être pris en considération.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Rendez vous dans notre showroom de Jodoigne

avec notre code promo **AMAL10**

pour bénéficier de **10% de réduction** sur tout achat de meubles

Rue de Piétrain, 67 - 1370 Jodoigne - 010/84.54.85 - **www.jacksoninterieur.be**

Ouvert tous les jours de 10h à 18h30 y compris les dimanches et jours fériés

Nous ne voulons que le meilleur pour nos clients. Et nous avons réussi.

Contactez-nous pour un rendez-vous en agence.

MEILLEUR DU TEST
TEST achats
09/2022
Meilleure banque

ARGENTA CHAUMONT GISTOUX
Chaussée de Huy 200, 1325 Chaumont-Gistoux
010 24 32 25 - chaumontgistoux@argenta.be
NE 0847.334.689 RPM Nivelles

ARGENTA

UNImédia Rue Joba 9 – 4053 Embourg 04 224 74 84 www.uni-media.be UNImédia Editions Multimédia info@uni-media.be